



A63^{EN} GIRONDE

POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'A63/A660

Dispositif de concertation et d'information du public


PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

1. Vue d'ensemble du dispositif.....3
2. Modalités de concertation.....6
3. Supports d'information.....13
4. Faire venir le public.....17

1

Vue d'ensemble du dispositif



Poursuite de l'aménagement de l'A63/A660
par mise en concession

Les objectifs et enjeux de la concertation

Place au GRAND PUBLIC

Une consultation amont spécifique a déjà donné l'occasion aux collectivités de s'exprimer. Il s'agit à présent de recueillir l'avis du grand public. Lors des temps d'échanges, une attention particulière sera portée à une stricte équité dans la prise en compte des expressions, quels que soient leurs auteurs.

Cette priorité donnée au grand public n'exclut pas les collectivités, qui pourront participer à la concertation et déposer des contributions.



DIVERSIFIER le profil des participants

La concertation doit s'ouvrir à tous les publics, afin que la participation ne soit pas limitée à ceux qui peuvent s'apparenter aux « habitués » des concertations ».

Il sera notamment important de recueillir les avis des usagers réguliers de l'A63, des transporteurs routiers et des jeunes.

Pour y parvenir, des moyens spécifiques seront déployés.



OBJECTIVER les positions

La concertation ne doit pas se résumer à un référendum « pour ou contre un projet concédé ». Au contraire, elle doit favoriser (par ses modalités et par le mode d'animation) l'expression d'arguments précis et concrets.

La concertation ne doit pas refuser la complexité de certains enjeux, mais la prendre en compte en adaptant les dispositifs et en faisant intervenir des personnalités expertes qui pourront éclairer le public.



DÉCRYPTER les enjeux économiques


La question du financement est centrale. Elle fait intervenir des concepts complexes et des modes de tarification (péages ouverts ou fermés) peu connus du public.

Un effort particulier de vulgarisation sera déployé sur ce point pour fournir à tous les clés de compréhension du projet.

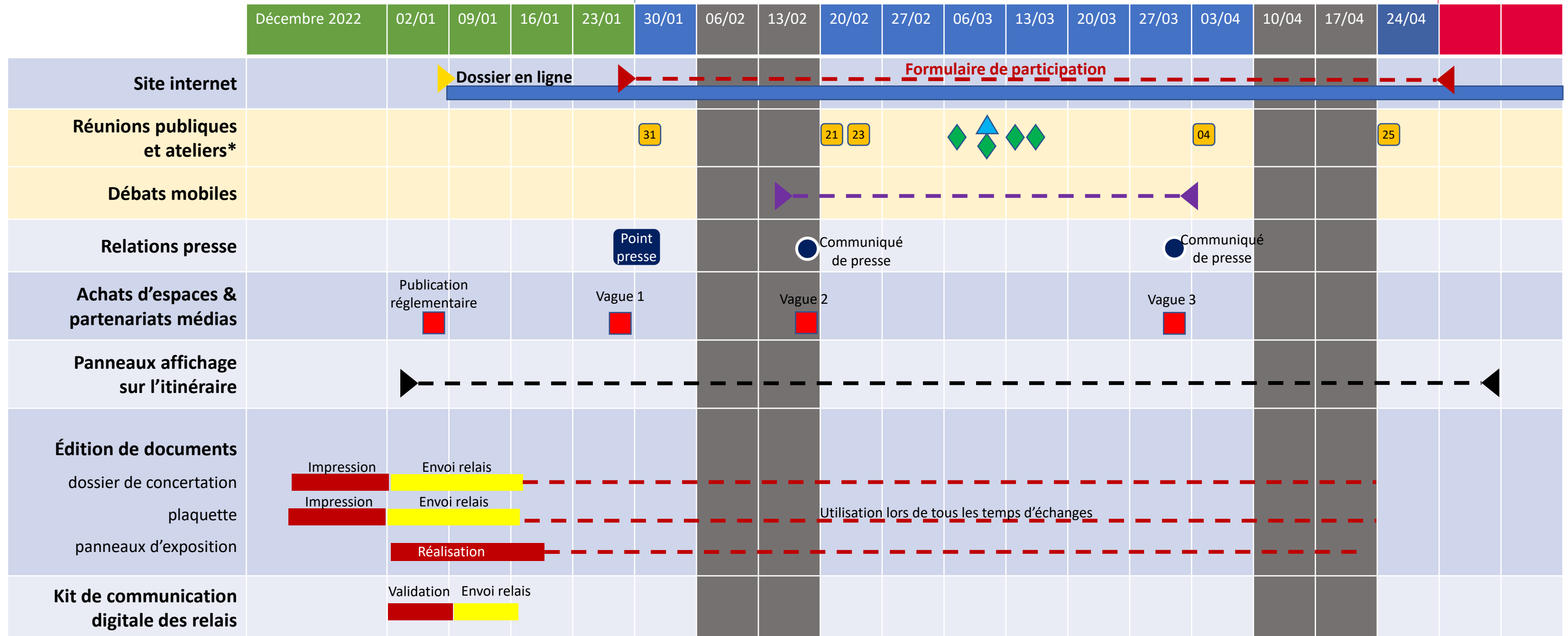





Poursuite de l'aménagement de l'A63/A660

Articulation des actions de communication et du planning de la concertation

 30/01 : début de la concertation

30/04 : fin de la concertation 



- *  Réunion publique
-  Atelier thématique
-  Débat étudiants

2

Modalités de concertation



Poursuite de l'aménagement de l'A63/A660
par mise en concession

Site internet de la concertation : www.A63Nord.fr



Exemple d'accès facilité au site sur l'affichette.



Modalités	Création d'un site internet dédié de la DREAL Nouvelle-Aquitaine , donnant notamment accès à un formulaire d'expression. Création d'un « alias », <u>adresse internet courte et facilement mémorisable</u> , renvoyant automatiquement à la page dédiée.
Commentaires	L'arborescence proposée depuis la page dédiée est la suivante : <ul style="list-style-type: none">• Le projet• Les documents• Je participe aux réunions (cette page inclut l'inscription aux ateliers et la possibilité de visionner les réunions publiques passées)• Je m'exprime (possibilité de contribution simple et de dépôt de pièce jointe)• Les avis reçus <p><i>L'accès à cette page sera facilité par 3 modalités :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Le projet fera l'objet d'une actualité « à la une » du site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pendant toute la durée de la concertation</i>• <i>L'alias plus court « www.A63Nord.fr » sera utilisé sur tous les supports de communication.</i>• <i>Un QR code sera utilisé sur les supports d'information, redirigeant vers la page d'accueil du site.</i>

5 réunions publiques

Modalités	Réunions publiques organisées dans des salles d'au moins 200 personnes, avec une retransmission en direct sur internet et une possibilité de s'exprimer à distance.
Commentaires	<p>5 réunions publiques sont envisagées, soit une dans chaque intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none">• 31 janvier : Biganos (COBAN)• 21 février : Gradignan (Bordeaux Métropole)• 23 février (Réunion spécifique « péages ») : Cestas (CdC Jalles Eau Bourde)• 4 avril : Salles (CdC Val de l'Eyre)• 25 avril : La Teste-de-Buch (COBAS) <p>Le sujet du péage apparaît central, mais aussi complexe. Dès lors, la DREAL dédiera une réunion publique (plutôt qu'un atelier) à ce sujet, afin de faire acte de pédagogie. Cette réunion mobilisera des intervenants spécifiques et aura vocation à expliquer en détail les différents cas de figure.</p> <p>Chaque réunion verra une courte présentation par les représentants de l'État (corps préfectoral et/ou DREAL) et des échanges avec le public. En fonction des sujets et attentes identifiés dans la phase préparatoire, ces présentations seront complétées par les interventions de tiers (représentants du ministère, acteurs économiques...) sous la forme d'une table ronde. Ce sera notamment le cas pour la réunion du 23 février à Cestas.</p> <p>Les internautes demanderont la parole via le chat de l'application retenue. Le modérateur assurera en binôme avec l'animateur leur prise de parole.</p> <p>Les vidéos des réunions seront mises en ligne et resteront accessibles pendant toute la concertation. Chaque réunion publique fera l'objet d'un compte-rendu intégral de type <i>verbatim</i>.</p>



4 ateliers thématiques

Modalités	<p>4 ateliers thématiques seront organisés :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 atelier environnement (biodiversité et enjeux climatiques) le 7 mars au Barp• 3 ateliers mobilité :<ul style="list-style-type: none">• Le 9 mars à Canéjan pour la ceinture urbaine de Bordeaux• Le 13 mars à Belin-Béliet pour le Val de l'Éyre• Le 14 mars à Mios pour le Bassin d'Arcachon <p>L'organisation de plusieurs ateliers sur la mobilité donnera l'occasion d'entendre des propositions alternatives et de comparer les scénarios. Le choix de 3 localisations différentes permettra de prendre en compte les spécificités géographiques de chaque territoire.</p>
Commentaires	<p>Les ateliers se déroulent uniquement en présentiel. La participation est limitée à 40 personnes.</p> <p>Le déroulement envisagé serait le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Accueil des participants et explication des objectifs• Répartition en 2 groupes et travail de créativité• Synthèse des travaux en plénière• Débat de clôture <p>Les ateliers seront organisés dans des salles donnant la possibilité de scinder les participants en 2 groupes.</p> <p>Les ateliers font l'objet d'un compte-rendu synthétique.</p>



Débat avec les étudiants

Modalités	<p>Le débat avec les étudiants portera sur les différents enjeux du projet. Il aura lieu avec les étudiants de 2^e année du Bachelor Universitaire Technologique (BUT) « Management de la logistique et des transports » de l'université de Bordeaux.</p> <p>Ce débat se déroulera le 9 mars de 10h30 à 12h30. Dans un premier temps, les enjeux du projet et de la concertation seront expliqués aux étudiants, avant que ceux-ci soient invités à débattre du sujet. La participation de tiers (ayant des opinions divergentes) à une table ronde en ouverture du débat est un format envisagé.</p> <p>La réunion sera réservée aux seuls étudiants et enseignants. Le compte-rendu sera cependant rendu public.</p>
Commentaires	<p>Ce débat avec les étudiants est organisé en lien avec Monsieur Zerguini, enseignant en économie des transports à l'IUT, mais aussi à l'université de Bordeaux (cours de master). Monsieur Zerguini a proposé aux élèves de master de travailler sur le sujet de l'aménagement de l'A63, sur la base de données (extraits d'étude) fournis par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>Les étudiants de master produisant ces travaux interviendront également au cours du débat avec les étudiants du BUT Management de la logistique et des transports.</p>



Débats mobiles

Modalités	<p>L'objectif des débats mobiles est d'aller à la rencontre d'un public précis pour diversifier le profil des participants à la concertation, lors d'échanges spontanés.</p> <p>Les débats mobiles seront réalisés par des groupes de 2 à 3 personnes, sans présence du maître d'ouvrage. Les médiateurs disposeront des documents officiels de la concertation, mais aussi de supports stimulant la prise de parole et les échanges.</p> <p>Même si l'objectif est avant tout la spontanéité des échanges, le calendrier des débats mobiles sera connu. Les validations des lieux sont en cours. À ce stade, 5 étapes sont prévues (voir tableau ci-contre)</p>
Commentaires	<p>Les débats mobiles et les rencontres ciblées font l'objet d'un compte-rendu thématique mis en ligne.</p> <p>Les débats mobiles seront assurés par un organisme spécialisé.</p>

Planning prévisionnel

Lieu	Date	Créneau horaire
La Teste-de-Buch Marché couvert	Jeudi 16 février 2023	9h-13h
Pessac Galerie commerciale Géant	Jeudi 16 février 2023	16h-20h
Cestas Bistrot de la Pinède	Mardi 21 février 2023	12h-14h
Cestas Aire de service	Mardi 21 février 2023	15h-20h
Salles Marché municipal	Samedi 1 ^{er} avril 2023	8h-12h



Des réunions partout sur le territoire

- Réunion publique
- ◆ Atelier thématique
- ▲ Débat étudiant
- Débat mobile



3

Supports de d'information du public



Poursuite de l'aménagement de l'A63/A660
par mise en concession

Dossier de concertation et plaquette de présentation

Dossier de concertation	
Descriptif	Document A4 72 pages
Contenu	Synthèse et dispositif de concertation (« Tout savoir sur le projet ») Contexte du projet Fonctionnement actuel des mobilités Enjeux et objectifs de l'opération Scénarios d'aménagement de l'A63 Comparaison des scénarios

Plaquette de présentation	
Descriptif	Document A4 6 pages La plaquette A3 sera envoyée : <ul style="list-style-type: none"> Aux 12 communes directement concernées par les scénarios d'aménagement ; Aux intercommunalités du périmètre d'information.
Contenu	La plaquette résume les enjeux du projet et les scénarios proposés, en reprenant les grands questionnements : Quelle est la situation actuelle ? Comment pourrait-elle évoluer ? Quels sont les scénarios d'aménagement de l'A63 ? Elle présente également en détail les modalités de concertation.

Les usages

Beaucoup de véhicules
Sur l'A63, le trafic varie de 35 000 véhicules/jour au sud à 82 000 à l'approche de la capitale.

Dont 17 à 29 % de camions
Plus de 15 000 poids lourds circulent chaque jour sur l'A63. Le nuit, ils sont souvent majoritaires. Si beaucoup sont en transit longue distance, le trafic local et en échange représente la moitié des camions dans la métropole.

Une majorité de déplacements domicile-travail
Les trajets du quotidien, domicile-travail et retour, restent majoritaires.

L'axe Bordeaux-Arcachon
La majorité des déplacements s'effectue entre la métropole bordelaise et le bassin d'Arcachon, dans un axe d'intermodalité forte entre ses deux pôles économiques.

Semaines et week-end différent
Non égaux, le trafic baisse le week-end, notamment pour ce qui concerne les poids lourds. Les horaires de circulation sont aussi modifiés, avec une pointe de trafic beaucoup moins marquée.

Des heures de pointe
Sous l'effet des trajets domicile-travail, on observe des pics de congestion à proximité de Bordeaux, le matin en direction de Bordeaux, et le soir vers le sud. Pour les poids lourds, la pointe se situe aux environs de 12h.

Des variations en été
L'été, le trafic sur l'A63 est moins fort en semaine et les pointes sont moins marquées. On observe en revanche une augmentation de trafic le week-end, sur l'A63 comme sur l'A660.

Des itinéraires de substitution
En raison de la saturation de l'A63 et des itinéraires de substitution associés, les bords de la Garonne sont congestionnés, notamment à proximité de l'A63 vers leur cadre de vie déstabilisé.

Source : Bords de Garonne 2022

Extrait du dossier de concertation



Poursuite de l'aménagement de l'A63/A660

LES 3 SCÉNARIOS

Trois scénarios présentant des approches différentes sont soumis au public lors de cette concertation.

1 L'absence d'aménagement
Le premier scénario ne prévoit aucun aménagement de l'A63. Il repose donc sur l'ajout de plusieurs voies de circulation pour faire face à plusieurs enjeux, qui sont énumérés dans le dossier de concertation et pour lequel l'Etat désignera un concessionnaire chargé des travaux. Celui-ci se rémunérera par la mise en place d'un péage indirectement, c'est-à-dire l'usage des services d'aménagement.
Un péage en flux libre serait proposé, sans être étayé par une augmentation des tarifs. Ce système permettrait une plus grande fluidité de circulation, un gain de temps et une moindre consommation foncière. Pour relier Salles à la rocade, le prix serait de 140€ pour les véhicules légers et de 7€ pour les poids lourds.
Le coût d'investissement de ce scénario est nul.

2 L'aménagement à 2x3 voies complet, financé par concession
Ce scénario prévoit l'aménagement à 2x3 voies de l'interchange de l'A63 et de l'A630, sur 36 km depuis la rocade bordelaise jusqu'à Salles. Pour financer ce projet, l'Etat désignera un concessionnaire chargé des travaux. Celui-ci se rémunérera par la mise en place d'un péage indirectement, c'est-à-dire l'usage des services d'aménagement.
Un péage en flux libre serait proposé, sans être étayé par une augmentation des tarifs. Ce système permettrait une plus grande fluidité de circulation, un gain de temps et une moindre consommation foncière. Pour relier Salles à la rocade, le prix serait de 140€ pour les véhicules légers et de 7€ pour les poids lourds.
Le coût d'investissement de ce scénario est nul.

3 L'aménagement à 2x3 voies partiel, financé sur crédits publics
Ce scénario prévoit l'aménagement à 2x3 voies de la partie la plus congestionnée, c'est-à-dire le interchange de l'A63 et de l'A630, sur 25 km de l'A63 à Salles. Ce projet sera financé par l'Etat. Dans ce scénario, c'est donc le concessionnaire qui financera l'aménagement.
Le temps de trajet sur l'interchange global Salles-Bordeaux pourrait être réduit à 10 minutes le jour vers le sud. Comme pour le scénario 2, une mise aux normes en matière de sécurité et d'environnement est incluse dans le projet, mais elle serait limitée aux 7 km d'aménagement. Des projections avancées pourraient être déployées dans les zones les plus exposées.

2034
Date de mise en service envisagée pour les scénarios 2 et 3.

290 M€
Coût global de la mise à 2x3 voies complète de l'A63 en Gironde.

0,04 €/TTC/km
Coût envisagé pour le péage en cas de mise en concession.

54,5 M€
Coût HT de la mise à 2x3 voies partielle de l'A63 au nord de l'interchange 25.

Les futures voies sur le terre-plein central
Le terre-plein central existant de l'A63 est d'une largeur comprise entre 70 m et 95 m. Il permettrait de réaliser la mise à 2x3 voies sans consommation de foncier agricole, sur des terrains déjà bâtis des zones résidentielles. Le mode de réalisation serait le même que pour la rocade bordelaise : construction des nouvelles voies, puis affectation des voies existantes, avant la mise en service à 2x3 voies.

Extrait de la plaquette 6 pages (version provisoire)

Panneaux d'exposition et fiches de synthèse

Panneaux d'exposition

Descriptif	Panneaux dits « kakemono » ou « roll-up banner » de dimension 80x200 ou 85x200, facilement déplaçables sur les lieux de tous les temps d'échanges avec le public (réunions, ateliers, débats mobiles)
Contenu	<p>État des lieux</p> <p>Perspectives d'évolution</p> <p>Scénario d'absence d'aménagement</p> <p>Scénario d'aménagement complet</p> <p>Scénario d'aménagement partiel</p> <p>Comparaison des scénarios</p> <p>Concertation (cadre et modalités)</p>

Fiches de synthèse

Descriptif	<p>Fiches d'information recto verso consacrées si nécessaire à une thématique spécifique afin d'approfondir certains éléments du dossier.</p> <p>Ces fiches de synthèse seront publiées en amont de la concertation ou durant celle-ci. Elles répondent à 3 objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter un complément de précisions au dossier de concertation sur un sujet technique ; • Porter à la connaissance du public des informations nouvelles issues d'études qui n'étaient pas achevées au moment de la validation du dossier • Répondre aux interrogations récurrentes formulées lors des réunions et en ligne.
-------------------	--



Exemples de panneaux réalisés pour la concertation sur le projet d'autoroute Poitiers-Limoges



Note du maître d'ouvrage sur les enseignements tirés de la concertation

Descriptif	Rapport présentant le ressenti du maître d'ouvrage sur le déroulement de la concertation et reprenant les demandes et recommandations des garantes, pour y apporter des réponses.
Cibles	Grand public CNDP
Contenu (à titre indicatif)	Le contenu est défini à l'article R121-24 du Code de l'environnement : « Conformément à l'article L. 121-16, le maître d'ouvrage ou la personne publique responsable publie dans un délai de deux mois à compter de la publication du bilan du garant sur son site internet, ou, s'il ou elle n'en dispose pas, sur le site internet des services de l'État dans le département, les mesures qu'il ou elle juge nécessaire de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation. »
Mise en œuvre	Mise en ligne sur le site internet de la concertation et sur les sites internet des préfectures et de la CNDP



4

Faire venir le public



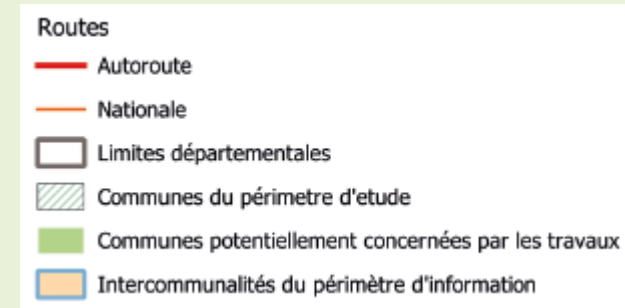
Poursuite de l'aménagement de l'A63/A660
par mise en concession

Faire venir par l'affichage

L'affichage permet de toucher tous les publics :

- Dans les mairies et établissements publics, il informe les habitants des communes directement concernées
- Dans les lieux d'activité, il cible les actifs
- Le long de l'axe, il porte la concertation à la connaissance de tous les usagers

Les 4 pages suivantes présentent les différentes formes d'affichage.



Avis réglementaires dans la presse et en ligne

Descriptif	Avis <u>réglementaire</u> présentant le cadre et les modalités de la concertation
Cibles/diffusion	Presse : <ul style="list-style-type: none">• deux journaux régionaux ou locaux• un journal à diffusion nationale, dans le cas des « <i>projets d'importance nationale</i> » Internet : <ul style="list-style-type: none">• « <i>sur le site internet du maître d'ouvrage ou de la personne publique responsable</i> »
Contenu	Détaillé dans l'article R121-19 du Code de l'environnement, l'avis doit comporter les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none">• l'objet de la concertation ;• si la concertation est organisée à son initiative ou si celle-ci a été décidée en application du II ou du III de l'article L. 121-17, et dans ce cas, il est fait mention de ladite décision et du site internet sur lequel elle est publiée ;• si un garant a été désigné, les nom et qualité de ce dernier ;• la durée et les modalités de la concertation ;• l'adresse du site internet sur lequel est publié le dossier soumis à concertation préalable
Mise en œuvre	Validation par les services juridiques de l'État et par les garants Publication en ligne et dans la presse « <u>au plus tard quinze jours avant l'organisation de la concertation préalable</u> »

Affichage réglementaire

réglementaire

Descriptif	Affichage réglementaire présentant le cadre et les modalités de la concertation
Cibles/diffusion	Toutes les « <u>mairies des communes dont le territoire est susceptible d'être affecté par le projet</u> » (communes traversées par l'A63 entre Salles et Bordeaux)
Contenu	<p>Détaillé dans l'article R121-19 du Code de l'environnement, l'affichage doit comporter les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'objet de la concertation ; • si la concertation est organisée à son initiative ou si celle-ci a été décidée en application du II ou du III de l'article L. 121-17, et dans ce cas, il est fait mention de ladite décision et du site internet sur lequel elle est publiée ; • si un garant a été désigné, les nom et qualité de ce dernier ; • la durée et les modalités de la concertation ; • l'adresse du site internet sur lequel est publié le dossier soumis à concertation préalable
Mise en œuvre	<p>Validation par les services juridiques de l'État et par les garants</p> <p>Mise en place <u>au plus tard quinze jours avant l'ouverture de la concertation préalable</u></p> <p>Il est recommandé que chaque mise en place fasse l'objet d'une photo.</p>

Poursuite de l'aménagement de l'A63/A660
AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE
 du 30 janvier au 30 avril 2023

LE PROJET PRÉSENTÉ À LA CONCERTATION PRÉALABLE
 Le projet de poursuite de l'aménagement de l'A63/A660 concerne une section de 35 km de l'A63 en Gironde, entre la rocade bordelaise et la section concédée à Atlandes, ainsi que l'A660 entre Mios (noeud 22 de l'A63) et La Teste-de-Buch. Il s'agit d'une section à 2x2 voies, alors que l'A63 a une configuration à 2x3 voies dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

LE CADRE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE
 Conformément aux dispositions de l'article L. 121-8 du Code de l'environnement, en tant que projet comportant des impacts significatifs sur l'environnement local et des enjeux d'aménagement du territoire et socio-économiques, le projet de poursuite de l'aménagement de l'A63/A660 a fait l'objet d'une saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP) le 23 février 2022.

L'OBJET ET LE PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION
 En application du Code de l'environnement (article L. 121-10-1), la concertation préalable permettra notamment de débattre de l'opportunité, des objectifs, des caractéristiques principales du projet, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette concertation permettra, le cas échéant, de débattre de solutions alternatives, y compris l'absence de mise en œuvre du projet. Elle portera aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

DURÉE ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION
 La concertation préalable se déroulera du 30 janvier au 30 avril 2023.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES POURRONT :

- déposer leurs contributions, avis et questions pendant toute la durée de la concertation ;
- sur le registre numérique : www.A63Nord.fr ;
- en écrivant aux garants.

PARTICIPER AUX RÉUNIONS PUBLIQUES ET ATELIERS DE LA CONCERTATION :

- Mardi 31 janvier 2023 à 18h30 : réunion publique de lancement, à la salle des fêtes de Biganos ;
- Mardi 21 février 2023 à 18h30 : réunion publique à la salle du Solarium de Gradignan ;
- Jeudi 23 février 2023 à 18h30 : réunion publique à la Halle du centre culturel de Cestas ;
- Mardi 7 mars 2023 à 18h : atelier environnement à la salle du Bateau Lyre du Barp ;
- Jeudi 9 mars 2023 à 10h30 : débat avec les étudiants de l'UT Management du Transport au Campus Bastide à Bordeaux ;
- Jeudi 9 mars 2023 à 18h : atelier mobilité, à la Bergerie du Courneau de Canéjan ;
- Lundi 13 mars 2023 à 18h : atelier mobilité, à la salle de Bélier de Bélin-Bélier ;
- Mardi 14 mars 2023 à 18h : atelier mobilité, à la salle des fêtes de Mios ;
- Mardi 4 avril 2023 à 18h30 : réunion publique à la salle des fêtes du Bourg de Salles ;
- Mardi 25 avril 2023 à 18h30 : réunion publique au théâtre Cravey de La Teste-de-Buch.

Les cinq réunions publiques seront retransmises en direct à l'aide de l'application Zoom. Les liens de connexion seront communiqués sur www.A63Nord.fr.

Le nombre de participants à chaque atelier est limité à 40. L'inscription est obligatoire sur www.A63Nord.fr ou par téléphone au 06 68 76 92 45.

S'EXPRIMER À L'OCCASION DES DÉBATS MOBILES à la rencontre du grand public (La Teste-de-Buch, Pessac, Cestas, Salles) : lieux et horaires sur www.A63Nord.fr.


À l'issue de la concertation préalable, dans un délai d'un mois, les garants transmettront leur bilan au maître d'ouvrage qui le publiera sur le site internet de la concertation. Ce bilan sera également publié sur le site internet de la Commission nationale du débat public et sera joint au dossier d'enquête publique du projet.


En réponse au bilan des garants, le maître d'ouvrage publiera sur le site internet de la concertation, un document présentant les mesures qu'il juge nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation.

Ce dispositif est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire ou de contraintes logistiques (les informations seront tenues à jour sur le site internet de la concertation : www.A63Nord.fr).

Panneaux sur l'itinéraire

Descriptif	4 panneaux de grande dimension (4x3m) disposés en bordure de l'A63 et de l'A660. Les implantations sont précisés ci-contre
Publics concernés	Usagers locaux et en transit sur l'A63 et l'A660
Contenu	Annonce de la concertation Site internet


PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

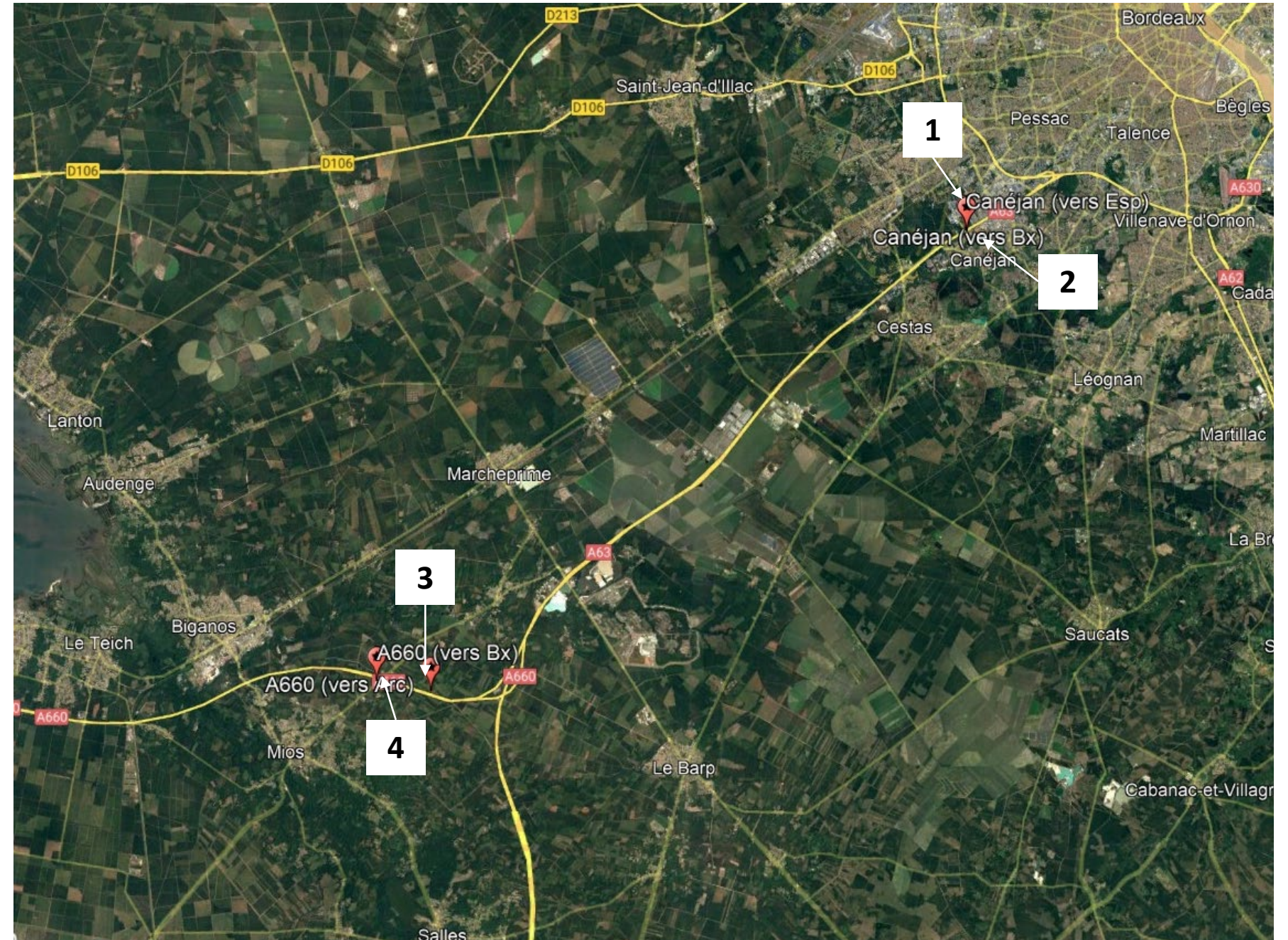

A63-GIRONDE
POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'A63/A660
PAR MISSION EN CONCESSION

Mise à 2x3 voies de l'A63

CONCERTATION
du 30/01 au 30/04

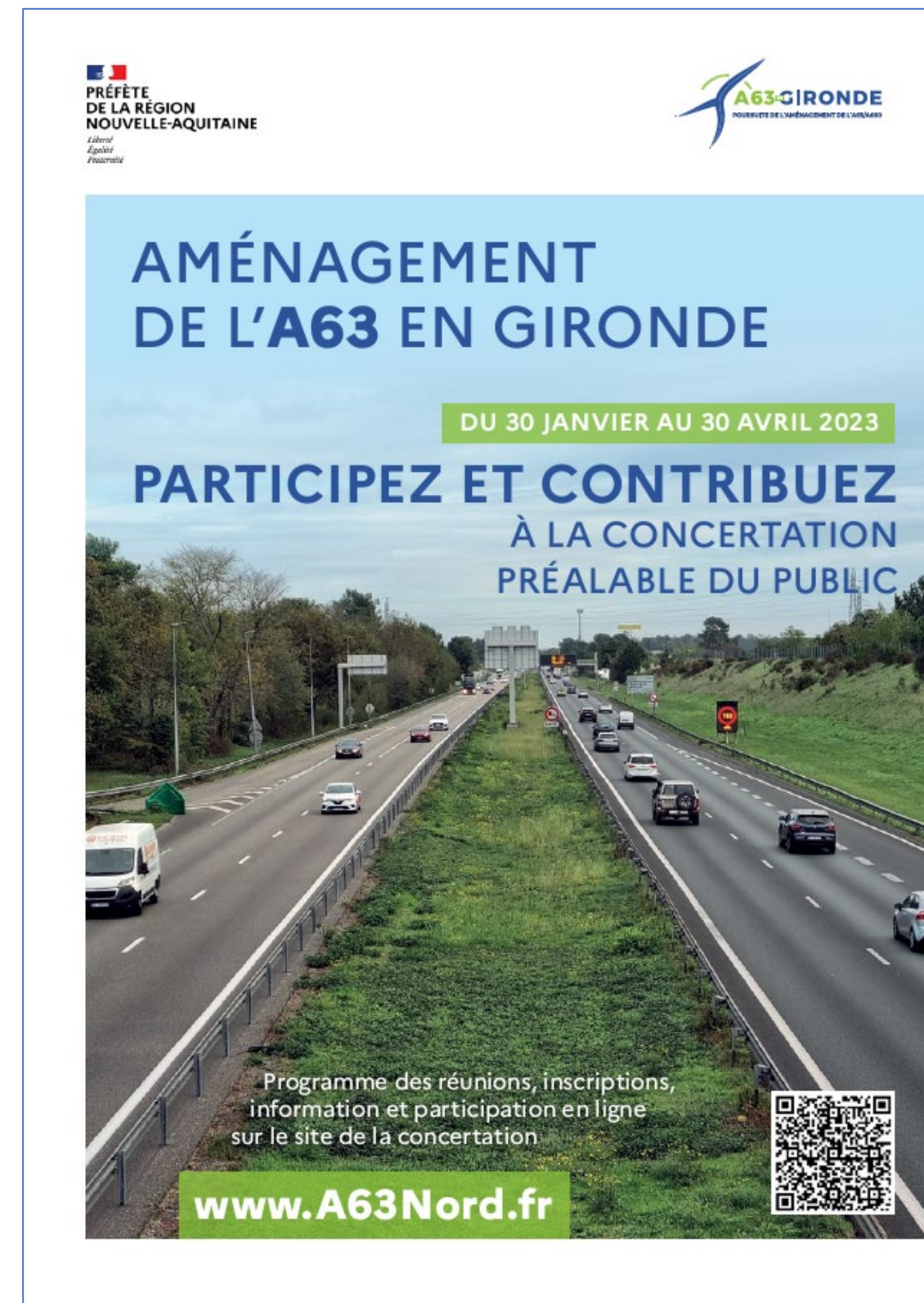
www.A63Nord.fr

Exemple de contenu envisageable



Affichettes A3

Descriptif	Affichette format A3 reprenant le visuel du dossier de concertation
Publics concernés	Habitants des communes concernées par le projet Usagers de l'A63
Contenu	Annonce du projet Dates de la concertation Site internet de la concertation Appel à participer
Mise en œuvre	L'affichette A3 sera envoyée à 5 exemplaires (minimum) : <ul style="list-style-type: none">• Aux 12 communes directement concernées par les scénarios d'aménagement ;• Aux intercommunalités du périmètre d'information.



Mobiliser et concerter dans les médias

En étroite liaison avec les services communication de la préfecture et de la DREAL, nous approcherons les médias pour évaluer leur intérêt pour la concertation et leur propension à y prendre un rôle actif.

Les approches de relations presse (communiqué, dossier de presse) et publicitaires (achats d'espaces) seront cumulées, en visant les médias écrits et les radios.

Plan média publicitaire : presse écrite et web

Descriptif	Série de parutions d'annonces publicitaires dans les éditions locales de Sud Ouest (Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan) et leurs versions en ligne, ainsi que dans La Dépêche du Bassin.		
Cibles	Grand public		
Contenu	Vague 1 Date et lieu de la première réunion publique Site internet	Vague 2 Dates et lieux des 2 ^e et 3 ^e réunions publiques Annonce des ateliers Site internet	Vague 3 Dates et lieux des 4 ^e et 5 ^e réunions publiques Site internet
Mise en œuvre	Vague 1 : semaine précédant l'ouverture → format minimum : demi-page Vague 2 : 3 ^e semaine de concertation → format minimum : demi-page Vague 3 : 1 semaine avant la 4 ^e réunion publique → format minimum : quart de page		



Plan média publicitaire : radios locales

Descriptif	Série de spots publicitaires sur les radios locales : France Bleu Gironde, France Bleu Gascogne, Wit FM Bordeaux et Radio 107.7
Cibles	Usagers de l'A63
Contenu	Nom du projet Annonce de la période de concertation Appel à participer Site internet de la concertation
Mise en œuvre	<i>Vague 1 : semaine précédant l'ouverture</i> <i>Vague 2 : 3^e semaine de concertation</i> <i>Vague 3 : 1 semaine avant la 4^e réunion publique</i>



Relations presse

Descriptif	<p>Point presse de lancement en présence des représentants de l'État, des garants et de la presse locale</p> <p>2 communiqués de presse émis en cours de concertation, avant la 3^e réunion publique puis avant les 2 dernières réunions publiques</p>
Cibles	<p>Presse locale et Radio 107.7</p>
Contenu	<p>Au lancement de la concertation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation du projet et du dossier de concertation• Prise de parole des garants expliquant leur rôle• Dispositif de concertation <p>Dans les communiqués de presse :</p> <ul style="list-style-type: none">• Rappel des enjeux• Calendrier des prochaines étapes



Dossier de presse

Descriptif	Document de présentation du projet à destination de la presse locale
Cibles	Presse locale
Contenu	Historique du projet Résumé du dossier de concertation Fonctionnement d'une concertation préalable Calendrier détaillé de la concertation

The image shows the cover of a press dossier. At the top left is the logo of the Prefecture of the Nouvelle-Aquitaine region, with the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'. At the top right is the 'A63-GIRONDE' logo, with the text 'POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'A63/A660 PAR MISE EN CONCESSION'. The main title is 'Concertation du public' in blue, with the dates '30 janvier > 30 avril 2023' in green below it. The central image is a black and white photograph of a multi-lane highway with a heavy traffic jam, featuring many trucks and cars. A blue box in the bottom right of the image contains the text 'Dossier de presse'. At the bottom of the cover, the website address 'www.A63-en-Gironde.fr' is displayed in blue.

Mobiliser par l'intermédiaire d'internet et des réseaux sociaux

Des relais d'information disposent de publics plus importants que les services de l'État. Aussi, il est pertinent de faire connaître la concertation à ces relais et de leur faciliter la diffusion de l'information.

Pour cela, des outils « clés en main » seront réalisés.

Cette mobilisation par les relais s'applique aux collectivités via un kit de communication digital et aux groupes locaux d'information via les réseaux sociaux.

Les factures Atlandes : une possibilité

Sous réserve que cela ne soit pas considéré comme une distorsion de concurrence le jour où ils répondront à un éventuel appel d'offres pour la mise en concession, Atlandes est disposé à l'ajout d'un bandeau d'information sur ses factures.

Kit de communication digitale

Objectif	Encourager et faciliter une démultiplication de l'information sur la concertation en s'appuyant sur les organismes et institutions qui relayent l'information sur le projet et incitent à y participer
Publics concernés	Le kit de communication sera envoyé : <ul style="list-style-type: none">• Aux 12 communes directement concernées par les scénarios d'aménagement ;• Au conseil régional, aux conseils départementaux de Gironde et des Landes et aux intercommunalités du périmètre d'information ;• Aux structures contactées par les garantes au cours de l'étude de contexte.
Descriptif	Le kit de communication sous forme digitale (dossier ZIP) comprend : <ul style="list-style-type: none">• 2 visuels du projet• des rédactionnels de différents calibrages qui leur permettront de publier une « brève » dans les actualités de leur site internet ou sur leur page Facebook, voire un article entier dans leur journal municipal, ou tout simplement d'annoncer une réunion sur un panneau lumineux ...• La plaquette et l'affichette aux formats pdf pour mise en ligne ou pour impression



Utiliser les réseaux sociaux de l'État et les groupes Facebook existants

Descriptif	Comptes twitter des préfetures Community management pour mobiliser les groupes Facebook locaux
Publics concernés	Abonnés aux comptes Twitter des préfets Abonnés aux principaux groupes d'information de Sud-Gironde et des Landes
Contenu	Twitter : relais des actualités de la concertation (mise en ligne du dossier de concertation, assemblées, ateliers...) Groupe Facebook : message général de présentation de l'objet de la concertation, appel à s'inscrire aux ateliers et à participer en ligne



Info Trafic Bassin Arcachon

Groupe (Privé) · 2,7 K membres

À propos

Discussion



Les Routes Landaises

Groupe (Public) · 74,1 K membres

À propos

Discussion

À la une

Personnes

Poursuite de l'aménagement de l'A63/A660

